



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 octobre 2001

Anglais et français seulement

Assemblée générale
Cinquante-sixième session
Point 57 de l'ordre du jour
Rapport du Tribunal pénal international
chargé de juger les personnes accusées
d'actes de génocide ou d'autres violations graves
du droit international humanitaire commis
sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais
accusés de tels actes ou violations commis sur le
territoire d'États voisins entre le 1er janvier
et le 31 décembre 1994

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

Lettres identiques datées du 14 septembre 2001,
adressées au Président de l'Assemblée générale
et au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Rectificatif

1. *Appendice, chap. I, par. 30*
Sans objet en français.
2. *Appendice, chap. II, Article 13, par. 7*
Remplacer le Président par le président

